

2019 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS



Le rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes est destiné aux communes membres et doit leur être adressé avant le 30 septembre pour qu'il puisse être présenté en Conseil municipal.

L'objectif de ce document est de retracer de manière concise les réalisations de la collectivité dans chacune

des compétences qui lui ont été transférées et des moyens qui y ont été consacrés. Il a été présenté au Conseil de Communauté le 17 juillet 2020.

L'année 2019 a été marquée notamment par la concrétisation de plusieurs démarches dans le domaine de l'habitat, de la culture, de la petite enfance...



Des actions conjuguées au présent et au futur

Depuis sa création, la Communauté de Communes de Thann-Cernay (CCTC) n'a eu de cesse de penser l'avenir du territoire et de se réinventer pour pouvoir inscrire dans la vie quotidienne des habitants le fruit de ses réflexions, de ses études.

2019 a vu ainsi la concrétisation de différentes démarches : les Espaces culturels Thann-Cernay ont vécu leur première saison culturelle commune et la création du service des Affaires culturelles a permis de mettre en œuvre plusieurs actions en direction des tout-petits ou autour de la bande dessinée.

Le service Petite Enfance a vu le jour avec pour objectif une harmonisation du fonctionnement des structures d'accueil afin de garantir un accès égal à ce service sur l'ensemble de notre territoire.

La construction de la nouvelle piscine de Thann-Cernay a été lancée : elle viendra enrichir l'offre de loisirs proposée aux habitants.

La CCTC a également poursuivi son action dans le domaine de l'habitat et de la politique de la ville avec notamment la signature de différentes conventions et la création d'outils qui vont lui permettre d'agir pour proposer aux habitants une offre de logements répondant à leurs besoins.

Dans le domaine économique, le transfert de terrains de la ZI rue d'Aspach à Cernay est une première étape pour l'aménagement d'un parc d'activités attractif.

Cette année riche de réalisations et de promesses souligne une nouvelle fois les atouts de la solidarité intercommunale, qui permet de penser à l'échelle de notre territoire des politiques et des stratégies qui, demain, se concrétiseront pour renforcer encore la qualité de vie des habitants.



Romain Luttringer
Président de la Communauté de Communes
de Thann-Cernay

> Quelques chiffres pour 2019

• Séances du Conseil de Communauté	8
• Nombre de délibérations	98
• Réunions de bureau	18
• Décisions de bureau	47
• Avis de bureau	15
• Décisions du Président	33

Développement Territorial	3	Petite enfance	11	L'éclairage public	17
Développement économique	3	Sports et loisirs	12	et les interventions électriques	
Développement touristique	4	Développement culturel	13	Les Moyens Humains et Généraux	18
Soutien aux associations	5	Abri mémoire	15	Les moyens humains	18
Environnement	6	Médiathèque	15	Les moyens généraux	19
Développement durable, Transports	7	L'action des Services Techniques	17	Les finances	19
Habitat et accessibilité	8	L'eau et l'assainissement	17	La fiscalité	20
Services à la Population	11	La chaufferie bois	17		



Le développement territorial

Projet de territoire

La CCTC dispose, depuis 2015, d'un projet de territoire qui a permis aux élus d'avoir une vision partagée du territoire jusqu'à l'horizon 2020. Ses évolutions ont été réactualisées chaque année à travers une séance des Commissions Réunies permettant à chaque Vice-Président de présenter les résultats obtenus par projet, mais aussi de valider ou de réarbitrer les actions en fonction des priorités. Lors de la réunion du 23 mai 2019, les élus ont constaté que les projets inscrits dans le projet de territoire ont été globalement réalisés. Ce mode de fonctionnement a permis de dresser un état des lieux objectif des réalisations et pourra servir de support pour élaborer le prochain projet de territoire.

• Développement économique

Le développement économique du territoire (industrie, artisanat, agriculture, tourisme, services) est un axe essentiel pour l'avenir de notre territoire. Il est relayé par des politiques en matière de services ou d'accueil des habitants. L'intégration de préoccupations environnementales s'affirme dans les projets et la stratégie de la CCTC.

Une stratégie économique pour notre territoire

L'année 2019 a vu plusieurs projets importants se concrétiser pour soutenir le développement économique et ses perspectives :

- le transfert des terrains de la ZI rue d'Aspach à Cernay. Cette zone de 14,45 ha en terrain nu est située à un emplacement particulièrement favorable. La CCTC pourra y aménager un parc d'activités visible, diversifié et attractif ;
- l'avancée des études et modalités d'acquisition de terrains du futur barreau routier, une étape importante vers la réalisation par le Conseil départemental de l'accès reliant la RN66 à la RD33. Le démarrage des travaux est prévu en 2021 ;
- la restitution d'une étude d'adaptation au risque inondation sur les tranches 3 et 4 du Parc d'Activités de Thann-Cernay (PATC) qui a débouché sur l'étude de réalisation de la tranche 3 du PATC d'une superficie de 5 ha à commercialiser.

Les lieux d'accueil pour les entreprises

• Parc d'Activités de Thann-Cernay

5 implantations ont eu lieu ou sont en cours :

- SCAITA (électronique) ;
- AFT Industry (chaudronnerie plastique et inox) ;
- TP Manigold (travaux publics) ;
- Crazy Tif (salon de coiffure) ;
- Tuyauterie Manigold (chaudronnerie plastique).

Elles permettent la création de près de 100 emplois qui s'ajoutent aux 300 déjà existants dans les 17 entreprises présentes.

• Réalisation d'une signalétique

Cette signalétique pour le PATC et la ZI Vieux-Thann (60 000 €) a permis d'améliorer et moderniser la visibilité des entreprises qui y sont implantées.

• Travaux de voirie

Les voiries des ZAE Est et Europe ont été remises en état pour un coût de 160 000 € H.T.

• ZAE Est

Elle accueille un projet d'envergure : l'implantation de l'entreprise Weber Transports et Logistique, soit 50 salariés, avec un bâtiment de 3 700m² sur 2,78 ha, dont la première pierre a été posée le 4 juin 2019.

• ZAE Vignoble

Elle reçoit deux nouvelles entreprises : FREY (espaces verts et paysagiste) et OUALCOM (couture et marquage de vêtements).

• ZAE Les Pins

L'implantation de l'entreprise SH Toiture (travaux de couverture et d'étanchéité) est en cours.

• ZAE Rue d'Aspach

Les conditions financières et patrimoniales du transfert en pleine propriété des terrains ont été définies.

Les parcelles appartenant à la Ville de Cernay (14,45 ha) ont été transférées à la CCTC pour un coût de 1,8 million d'euros en vue de leur aménagement et de leur commercialisation, après les études d'aménagement à venir.

• Pépinières L'Embarcadère et Pôle ENR

L'Embarcadère : le bâtiment est complet, avec 16 entreprises générant plus de 120 emplois.

Le Pôle ENR : 17 entreprises (60 emplois) y sont implantées pour un taux d'occupation supérieur à 90 %. Le bassin extérieur a été réaménagé.

• Plateforme de formation

À la suite de l'arrêt de ses activités sur le territoire le 30 juin 2019, la Maison de l'Emploi et de la Formation a quitté ses locaux. La SESAM Emploi qui œuvre pour le maintien et l'accès à l'emploi des personnes handicapées a depuis loué ces espaces. La plateforme continue à accueillir des formations diverses (auxiliaires de vie, allemand...) utiles au territoire.

• Signature de la convention avec l'ADIRA

La CCTC a signé, le 16 décembre 2019, une convention avec l'ADIRA (Agence de développement d'Alsace) qui matérialise un partenariat actif dans le suivi des entreprises du territoire.



Pose de la 1^{ère} pierre chez Transports WEBER



Signature de la convention avec ADIRA



• Développement touristique

L'Office de Tourisme de Thann-Cernay

En 2019, la CCTC a versé une subvention de fonctionnement de 411 975 € à l'Office de Tourisme de Thann-Cernay (OTTC). L'OTTC a aussi sollicité et obtenu 16 000 € supplémentaires à travers une fiche-action, dont l'objectif principal était de réinventer la communication et la promotion de l'événement « Noël au Pays de Thann-Cernay ».

Les actions touristiques menées par la CCTC

• **Travaux de rénovation à l'OTTC** : une étude a permis de préciser le projet de rénovation des locaux de l'OTTC à Thann (7 rue de la Première-Armée). Ses objectifs :

- améliorer les performances énergétiques du bâtiment ;
- accompagner l'évolution des métiers en améliorant les conditions de travail du personnel ;
- répondre aux nouvelles demandes en modernisant les conditions d'accueil du public ;
- réaffirmer le rôle central de l'OTTC au cœur de la ville de Thann, juste en face de la collégiale.

Le permis de construire a été déposé fin 2019 pour un début des travaux avant l'été 2020 et une réouverture au public à l'automne.

Le coût des travaux financés par la CCTC est estimé à 300 000 € H.T., avec une subvention de 55 000 € H.T. du Conseil départemental dans le cadre de sa politique de développement territorial.

• **Noël au Pays de Thann-Cernay** : la campagne de promotion réalisée pour la première fois par l'OTTC est, dans l'ensemble, très appréciée. Elle a permis d'éditionner 8 000 programmes, 22 000 dépliants d'appel en français et en allemand, 1 100 autocollants et macarons, 300 cartes postales ainsi que 165 affiches. Organisé conjointement par la CCTC et la Ville de Thann, le marché de Noël a vu se succéder 45 exposants dans

34 chalets. Un Village Gourmand a été mis en place pour la toute première fois, avec un espace abrité et de nombreuses spécialités locales à déguster.

8 rampes d'accès aux chalets ont aussi été réalisées à la demande de la CCTC pour un coût total de 7 440 €. Les exposants en bénéficiant ont tous salué l'initiative !

Une vingtaine de concerts, des expositions et une centaine d'animations et de manifestations se sont déroulées dans les communes du territoire, avec notamment une nouveauté à Cernay : le Noël d'antan.



Un des chalets du Village Gourmand

• **Taxe de séjour et aide au classement** : en 2019, la CCTC a collecté la somme record de 76 227,30 €, reversée à l'OTTC et au Conseil départemental du Haut Rhin (10 %).

Une importante réforme nationale du modèle juridique de la taxe de séjour a été introduite au 1er janvier 2019, séparant les hébergements classés (tarif fixe) des hébergements non classés ou en attente de classement (tarif proportionnel) et obligeant les opérateurs numériques faisant office d'intermédiaire de paiement à collecter la taxe de séjour pour le compte des loueurs non-professionnels.

À la suite à cette réforme et afin d'inciter les hébergeurs à se classer et à bénéficier d'un tarif fixe, la CCTC a mis en place un dispositif d'accompagnement leur permettant d'obtenir une subvention

individuelle qui représente 60 % du coût d'une procédure de classement. 6 hébergeurs, dont 3 situés à Cernay, ont bénéficié de cette aide en 2019. Le dispositif est reconduit en 2020 afin de soutenir la montée en gamme des hébergements touristiques du territoire.

• **Navettes des Crêtes** : en 2019, la participation financière de la CCTC à ce dispositif (porté par le PNRBV et la Région Grand Est) s'est élevée à 4 658 €. La liaison « Thann-Cernay-Wattwiller-Hartmannswillerkopf-Grand Ballon » peut s'enorgueillir d'un beau bilan : avec 1 341 tickets sur 7 205 pour l'ensemble des lignes, elle est la deuxième ligne la plus fréquentée. Elle est aussi la ligne la plus utilisée par les cyclistes (113 vélos sur un total de 268 sur l'ensemble des lignes).

• **Navette des Neiges** : la CCTC a relancé la Navette des Neiges de la vallée de la Thur pour la saison hivernale 2018-2019 après une année d'arrêt. Là aussi le bilan est positif avec 1 171 tickets vendus, ce qui a permis de couvrir 70 % des dépenses. Le reste à charge a été partagé avec la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, partenaire historique. Ce dispositif a rencontré un vif succès, tout particulièrement à Cernay (800 réservations pour l'arrêt Gare et 139 réservations pour l'arrêt Église).

• **Application numérique Hautes Vosges d'Alsace** : l'application numérique gratuite « Balades Hautes Vosges d'Alsace » a été lancée à l'été 2019, permettant aux utilisateurs de découvrir ou redécouvrir leur territoire à pied, à cheval, à vélo ou à VTT. Avec son côté ludique et les nombreux jeux disponibles tout au long des parcours, cette application est particulièrement destinée aux familles.



Application balades HVA



Pour les communautés de communes des Hautes Vosges d'Alsace, l'objectif est de valoriser le territoire grâce à un support novateur, de s'adapter aux nouveaux comportements touristiques, de rendre les activités de pleine nature plus accessibles au grand public et de faire le lien entre ces activités et les autres prestataires touristiques (restauration, hôtellerie, sites de visite). La barre des 1 000 téléchargements a été rapidement dépassée et de nouvelles balades sont ajoutées régulièrement.

• **RIS Gare de Cernay et Thann** : un panneau RIS (renseignement, informations, services) a été installé à la gare de Thann à l'automne 2019. Y figurent notamment un plan de découverte touristique de la ville, une carte plus large du secteur avec les itinéraires cyclables conseillés et quelques circuits de randonnée pédestre. L'objectif de cette initiative portée par la Région Grand Est dans le cadre de la démarche Alsace à Vélo est de positionner les gares comme des points d'accès aux boucles cyclables locales et d'encourager l'usage du TER à des fins touristiques.

La Ville de Thann, l'OTTC et le Club Vosgien ont été associés à ce projet. Un panneau du même type sera implanté courant 2020 à la gare de Cernay.



Le nouveau panneau RIS en gare de Thann

• **Signalétique de la Porte Sud de la Route des vins d'Alsace** : afin de valoriser le territoire viticole de la Porte Sud de la Route des vins d'Alsace de Leimbach à Wattwiller et de renforcer cette identité auprès des habitants, des professionnels du monde du vin et des touristes, la CCTC a organisé deux premières réunions de concertation auprès des syndicats viticoles et des communes du territoire afin de discuter de la mise en place d'une nouvelle signalétique.

La CCTC s'est aussi rapprochée des instances départementales et interdépartementales compétentes (ADT, CIVA, Conseil Départemental), dont l'implication déterminera la suite donnée à ce projet.

• **Édition 2019 des Journées musicales au Pays de Thann-Cernay** : l'édition 2019, coordonnée et cofinancée par la CCTC, a accueilli près de 20 groupes venus jouer dans 7 communes (Aspach-le-Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach, Rammersmatt, Steinbach,

Vieux-Thann, Thann) lors de 11 dates différentes, du 22 juin au 14 septembre.

• **Numérisation de 4 sentiers sur Google Trekker** : un partenariat entre la CCTC, l'OTTC, l'Agence d'attractivité d'Alsace (AAA) et Google a permis la numérisation de 4 circuits de randonnée à 360 degrés, mis en ligne sur Google Street View. Il s'agit du sentier des cascades de l'Erzenbach à Steinbach, du circuit de l'Engelbourg à Thann, du sentier de mémoire du Hartmannswillerkopf et du sentier viticole du Vieil-Armand à Uffholtz. La CCTC entend ainsi offrir un aperçu et donner envie aux internautes de venir fouler ces sentiers.



Numérisation de 4 sentiers avec Google Trekker

• **Visites estivales à la mine Saint-Nicolas de Steinbach** : deux saisonniers embauchés par la CCTC ont assuré des visites guidées de juin à septembre, en complément du travail des bénévoles de l'association minéralogique Potasse. La mine Saint-Nicolas a accueilli 3 808 visiteurs dont 1 506 encadrés par les deux saisonniers.

• **Formation des prestataires touristiques Hautes Vosges d'Alsace** : le programme de formation des prestataires touristiques du PETR Pays Thur Doller, piloté depuis 2016 par la CCTC, a pris fin en 2019 après un dernier cycle d'ateliers. 61 participants ont participé aux formations portant par exemple sur les outils Google, l'accueil des randonneurs, l'hébergement comme lieu d'accueil et de diffusion de l'information, les réseaux sociaux, la gestion de la relation client par courriel et l'apprentissage de langues en ligne.

• Soutien aux associations

Neuf chapiteaux, gérés par le Basket-Club de Thann sont mis à la disposition des associations du territoire tout au long de l'année.

En 2019, 65 chapiteaux ont été loués pour un coût total de 9 320 € (4 660 € pris en charge par la CCTC dans le cadre de son soutien aux associations, 4 660 € payés par les associations elles-mêmes).

En 2018, 68 chapiteaux avaient été loués pour un coût total de 9 520 € (4 760 € à charge de la CCTC).

Depuis le 1^{er} septembre 2019, le tarif de location est passé de 140 € à 150 €.



• Environnement

Les déchets

La Communauté de Communes a délégué la compétence collecte et traitement des ordures ménagères au SMTC (Syndicat Mixte de Thann-Cernay) mais a conservé la facturation du service.

Données quantitatives 2019 du Syndicat Mixte Thann-Cernay

22 095 tonnes de déchets ménagers assimilés (DMA) ont été collectées en 2019, soit 521,9 kg par habitant, une quantité qui reste inférieure aux moyennes du Haut-Rhin (568 kg) et du reste de la France (579 kg).

> Les ordures ménagères et les biodéchets

Avec une production de 93,7 kg d'ordures ménagères résiduelles (OMR), un habitant du SMTC produit deux fois moins d'OMR qu'un Haut-Rhinois (187 kg/an/hab) et près de trois fois moins qu'un Français (254 kg/an/hab). La collecte des biodéchets présente une performance remarquable, avec 57,8 kg/an/hab, supérieure à la moyenne nationale estimée à 20-30 kg sur des secteurs desservis en collecte.

> La collecte sélective

Le ratio est également très élevé, avec 128,7 kg dont 87,8 kg/an/habitant d'emballages, papiers, cartons (Haut-Rhin : 69 kg ; France : 48 kg) et 40,9 kg/an/hab pour le verre (Haut-Rhin : 38 kg ; France : 30 kg). Les tonnages collectés ont connu une légère baisse de 17 tonnes, mais avec une augmentation du refus de tri.

> Les déchetteries

Le tonnage global baisse toujours légèrement, mais avec une forte hausse des encombrants (+ 600 t). La performance est stable : 241,8 kg/an/hab (241 en 2018), dépassant la moyenne départementale (212 kg/an/hab) et nationale (216 kg/an/hab). Cela s'explique principalement par le faible nombre de collectivités appliquant la redevance incitative en France.

Les autres faits marquants de 2019

- Le SMTC a mené de nombreuses actions de sensibilisation comme :
 - la mise à disposition de gobelets réutilisables et outils pédagogiques pour les éco-manifestations ;
 - l'accompagnement d'un réseau d'écojardiniers ;
 - la sensibilisation et la formation dans les entreprises, les écoles, les centres socioculturels...;
 - le diagnostic déchets sur les sites de la CCTC, l'installation d'outils de collecte, des visites du centre de tri et de la plateforme de compostage, l'accompagnement pour la prise en compte du tri des déchets dans la construction de la nouvelle piscine de Cernay...;
 - la poursuite de la sensibilisation au porte-à-porte, des suivis de collecte...;
 - l'édition d'une nouvelle version du mémo et du calendrier du tri et la création de nouveaux outils de communication.

- Mise en place d'une nouvelle filière en déchetterie (pour la revalorisation des déchets ultimes) et d'une nouvelle procédure d'accueil pour les professionnels.

- Ouverture de la BricOthèque à la déchetterie d'Aspach-Michelbach pour favoriser la réutilisation des matériaux.

- Mise en place de conteneurs enterrés et d'abris bacs pour les biodéchets au quartier Bel Air de Cernay en partenariat avec la Ville de Cernay et le bailleur social Domial.

La facturation

Le service est financé par la redevance incitative, dont le montant dépend du volume de conteneur mis à disposition pour les ordures ménagères résiduelles et du rythme des collectes.

La facturation est effectuée à l'aide d'un logiciel permettant à la fois la gestion des bacs (ordures ménagères et biodéchets) et l'accès en déchetterie.

La gestion du fichier, en constante évolution, nécessite une grande rigueur afin de garantir une équité de traitement entre redevables. Le service Facturation et la Trésorerie conseillent et sensibilisent régulièrement les usagers au prélèvement automatique bimestriel qui diminue les risques de retard de paiement. Le nombre d'adhérents est en constante évolution.

En 2019, dans le cadre de la modernisation des moyens de paiement, le talon optique a été rajouté pour les ordures ménagères : les redevables envoient leur chèque dans un centre de traitement, ce qui permet à la collectivité d'encaisser plus rapidement ses recettes, mais également de diminuer l'affluence du public à la Trésorerie de Cernay.

La redevance a été facturée semestriellement par la CCTC. Le nombre de redevables se chiffrait à 17 090 fin 2019, en légère progression par rapport à 2018.

Le montant total facturé a été de 4 473 835 € en 2019 (4 261 600 € en 2018) ; l'évolution entre 2018 et 2019 provient d'un rattrapage de facturation des 3 dernières années au SMTC.



GERPLAN

De nombreux projets ont été menés à bien avec le soutien technique et financier du Département du Haut-Rhin :

- une 4^e édition de l'opération « Cultivons la nature au jardin » en partenariat avec la CCVSA et la CCVDS : 9 animations grand public entre avril et octobre 2019 sur le thème de la nature au jardin et des plantes sauvages ;



Animation grand public de l'opération Cultivons la Nature Au Jardin

- une nouvelle édition de la commande groupée d'arbustes locaux « Plantez le décor ! » avec 1 416 arbustes distribués ;
- deux projets de plantation de haies arbustives d'espèces locales dans les communes d'Aspach-Michelbach et de Bourbach-le-Haut (maîtrises d'ouvrage communales) ;
- la poursuite de la sensibilisation à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes avec l'organisation de formations pour les agents communaux et la parution d'un article dans le magazine intercommunal ;
- la poursuite du programme de sensibilisation à l'environnement dans la plupart des écoles de la CCTC autour de thèmes divers : biodiversité, milieux naturels et paysages, eau et rivière, économies d'énergie et énergies renouvelables, déchets et écoconsommation (par le CPIE des Hautes-Vosges) ;
- le lancement d'une amélioration pastorale à Willers-sur-Thur pour reconquérir un espace agricole délaissé et enfriché de 8 ha par deux agriculteurs engagés (maîtrise d'ouvrage communale) ;
- la promotion du marché paysan d'Aspach-Michelbach, du marché du terroir de Schweighouse-Thann et du marché à la ferme à Aspach-le-Bas ;
- la poursuite de la restauration d'un muret de pierres sèches à Vieux-Thann (12^e tranche) de manière traditionnelle sans béton ni liant (maîtrise d'ouvrage communale) ;
- la poursuite de l'accompagnement des entreprises volontaires pour une revalorisation écologique et paysagère de leurs sites « Zone NaThur » ;
- la valorisation de la zone humide du Mamberg à Uffholtz, avec l'acquisition par la commune de nombreuses parcelles pour y réaliser des opérations de revalorisation écologique et assurer sa protection (maîtrise d'ouvrage communale) ;
- la finalisation de la signalétique pédagogique autour du jardin partagé installé dans le verger communal de Bourbach-le-Haut (maîtrise d'ouvrage communale).



Valorisation de la zone humide Mamberg à Uffholtz

Le bilan chiffré des actions communautaires en 2019 :

- dépenses : 39 776 € (dont 21 120 € pour le programme d'éducation à l'environnement) ;
- reste à charge CCTC : 32 503 €.

Le service suit également la réalisation des documents d'urbanisme des communes en donnant un avis consultatif dans le domaine environnemental. Il exerce aussi une veille foncière sur les ventes réalisées en milieux naturels et agricoles pour en informer les communes concernées (conventionnement avec la SAFER). 156 notifications de projets de vente ont ainsi été traitées.

Développement durable

• La CCTC s'engage dans un Plan climat air énergie territorial

La CCTC s'est engagée dans la démarche PCAET par délibération du Conseil de Communauté le 15 décembre 2018.

Ce projet de développement durable, à la fois stratégique et opérationnel, mobilise tous les acteurs (collectivités, entreprises, associations, citoyens...) et prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- la sobriété énergétique ;
- la qualité de l'air (intérieur et extérieur) ;
- le développement des énergies renouvelables.

En septembre 2019, une étude pour la réalisation d'un diagnostic de territoire et l'élaboration d'une stratégie territoriale a été lancée par la CCTC avec le PETR du Pays Thur Doller. Ce dernier est en effet engagé depuis 10 ans dans la mise en œuvre d'un Plan Climat volontaire et les sujets climat-air-énergie doivent se traiter à cette échelle intercommunautaire.

• Vers une collectivité éco-exemplaire : poursuite de l'amélioration du tri !

Les diagnostics réalisés dans chaque site de la CCTC ont permis de mettre en avant les points forts et les points faibles en matière de tri des déchets. Plusieurs pistes d'amélioration et plusieurs actions ont été lancées : sensibilisation des usagers (création d'un affichage illustré et simple), grande commande de fournitures nécessaires aux bons gestes pour tous les sites (bacs, poubelles de tri supplémentaires, etc.), visites du centre de tri et de la plateforme de compostage pour l'ensemble



du personnel, formation aux gestes de tri pour le personnel du multi-accueil de Cernay.

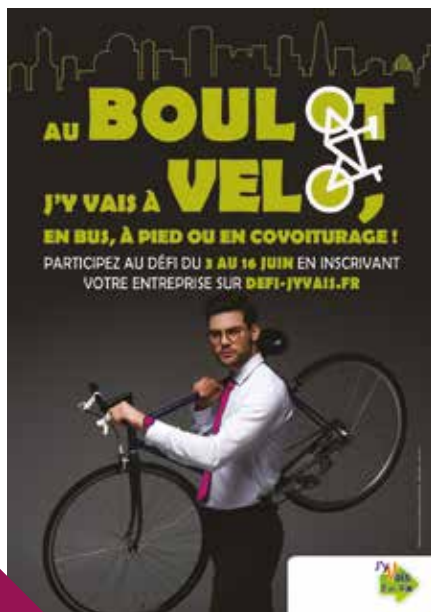
Pour cette mission, la CCTC est accompagnée par le SMTC dans le cadre de « Territoire zéro déchets zéro gaspillage ».

• Défi « Au boulot, j'y vais à vélo et autrement ! »

Pour la 5^e fois, la CCTC a participé au défi « Au boulot, j'y vais à vélo et autrement ! » organisé à l'échelle du Grand Est du 3 au 16 juin 2019.

Le défi consiste à comptabiliser les kilomètres parcourus pour venir au travail en modes de transports autres que la voiture individuelle (vélo, train, covoiturage, marche, trottinette...) et à favoriser, à plus long terme, de nouvelles habitudes de mobilité pour limiter le rejet dans l'air de dioxyde de carbone.

C'est également un défi solidaire ! Le total des km parcourus à vélo par les structures participantes (privées comme publiques) est converti en euros reversés à une association du territoire. Pour cette édition,



Défi Au boulot, j'y vais à Vélo!

l'association THEO2, qui met en place des activités de pleine nature pour les personnes en situation de handicap, a reçu un chèque de 5 000 euros.

Bilan du défi 2019 :

- 16 agents inscrits ;
- 966 km parcourus (dont 770 km à vélo).

La CCTC s'est classée 9^e sur 26 structures dans la catégorie « Employeurs- Défi multimodal - 101 à 400 salariés ».

Transports

• 3^e année du fonctionnement de la Nav'Aide

Un marché avait été lancé pour l'exploitation de la Nav'Aide de 2019 à fin 2020 : c'est la société AIT Mobilité basée à Dole (Jura) qui a été retenue. Ce prestataire a acheté un nouveau véhicule courant 2019 spécialement dédié au service.

La Nav'Aide s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés de déplacement :

- personnes âgées de 70 ans et plus ;
- personnes invalides ou handicapées ;
- personnes à mobilité réduite, permanentes ou temporaires.

Elle assure, sur réservation, une desserte adresse à adresse, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, et le samedi

de 8h à 12h (sauf jours fériés), avec un véhicule de 4 places assises comportant 1 emplacement pour un fauteuil roulant.

Prix du ticket unitaire : 4 € le trajet ; prix du carnet de 10 tickets : 35 €

• Résultats

- Nombre de personnes inscrites au service : 296 (+ 14 % par rapport à 2018)
- Nombre de personnes prises en charge : 2 883 (3 677 en 2018, soit - 22%)
- Taux de groupage : 11 % (12 % en 2018)
- Moyenne taux de refus : 0,33 % (2 % en 2018)
- Destinations principales : Cernay et Thann (courses, marché, rendez-vous médicaux)
- Principales origines des voyages : Cernay et Thann.

• Bilan financier

Coût transporteur (TTC) AIT	74 355,60 € (98 348,86 € en 2018)
Recettes (tickets achetés par les utilisateurs à la CCTC ou à bord du véhicule)	10 514 € (11 779 € en 2018)
Restant à charge de la CCTC	63 841,60 € (86 569,86 € en 2018)



Le nouveau véhicule Nav'Aide

• Habitat et accessibilité

Programme local de l'habitat

Après l'adoption du premier Programme local de l'habitat (PLH) 2018-2023 en septembre 2018, l'année 2019 a été consacrée à la mise en place des premiers outils pour concrétiser les actions inscrites dans le document :

- mise en place de l'observatoire de l'habitat et du foncier ;

- signature de la convention de partenariat « Habitat privé », consacrée à la remobilisation des logements vacants sur le territoire intercommunal ;
- pérennisation du dispositif PIG « Habiter mieux 68 » afin d'encourager la rénovation énergétique de l'habitat ;
- tenue de la troisième Conférence intercommunale du logement (CIL) et suivi de la mise en œuvre de la Convention intercommunale d'attribution (CIA).



• La mise en place de l'observatoire de l'habitat et du foncier

Un accord a été trouvé entre la CCTC, l'ADIL et l'ADAUHR pour la mise en place de cet observatoire qui permet d'évaluer les actions du PLH, de suivre les indicateurs sur l'habitat et le foncier et de réaliser les bilans annuels et triennaux.

• Convention de partenariat «Habitat privé»

En complément du Programme d'intérêt général (PIG) « Habiter mieux 68 », la CCTC a signé une convention avec le Conseil départemental (CD 68), l'association Territoires et Habitat 68, l'Adil et Procivis Alsace dans le cadre du dispositif « Les prêts de l'habitat privé ». Son objectif principal est d'aider les ménages et surtout les propriétaires bailleurs à rénover, améliorer ou acheter un logement dans le parc privé. Il se concrétise par un prêt à taux zéro d'un montant plafonné à 10 000 € sur une durée maximale de 96 mois. Des plafonds de ressources doivent être respectés par l'emprunteur mais le prêt peut être contracté en sus des aides du PIG « Habiter mieux 68 ».

Pour la CCTC, ce dispositif constitue un outil pour la lutte contre la vacance dans le parc privé.

• Le Programme d'intérêt général (PIG) « Habiter mieux 68 »

Il a été lancé en 2018 par le Conseil départemental du Haut-Rhin (CD 68) et l'Agence nationale de l'habitat (Anah), en partenariat avec certaines intercommunalités du département. La CCTC est signataire de la convention partenariale de ce programme dont l'objectif principal est la lutte contre la précarité énergétique. En plus de l'aide financière versée par le CD 68 et l'État (Anah), la Communauté de Communes de Thann-Cernay octroie une subvention complémentaire à hauteur de 500 € par dossier éligible. En 2019, 32 demandes de subvention ont été instruites parmi lesquelles 13 ont été soldées. La subvention est versée à l'achèvement des travaux de rénovation énergétique et sur demande du propriétaire occupant.

La CCTC participe également à la campagne de communication portée par le Conseil départemental afin de faire connaître le dispositif sur son territoire.

• Conférence intercommunale du logement et Convention intercommunale d'attribution (CIL-CIA)

Sa troisième séance plénière s'est tenue le 24 janvier 2020 au pôle ENR à Cernay, mobilisant l'ensemble des acteurs du logement sur le territoire intercommunal. À l'ordre du jour : le premier bilan de la Convention intercommunale d'attribution (CIA) approuvée lors de la CIL du 29 octobre 2018 et la présentation par l'AERL du projet d'ouverture du fichier partagé à travers une association dédiée.

Fusion de l'OPH Thann-Cernay avec Domial ESH

La loi Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique, dite loi ELAN, a rendu obligatoire pour un organisme de logement locatif social n'atteignant pas

une taille de 12 000 logements de rejoindre un groupe. C'est pourquoi l'OPH de la CCTC a fusionné avec Domial. Le patrimoine locatif social de l'OPH appartient donc désormais au bailleur social Domial.

Mission de coloriste-conseil

Depuis plusieurs années, la CCTC met gracieusement à la disposition des habitants les services d'un professionnel pour les conseiller dans le choix des teintes lors d'un projet de ravalement de façade ou de construction nouvelle. Le coloriste-conseil étudie le projet et propose des recommandations techniques et chromatiques.

En 2019, douze permanences ont été assurées au siège de la CCTC et une trentaine de projets traités. Le coloriste-conseil intervient également dans les mairies de Thann et Cernay.

L'aire d'accueil des gens du voyage

L'aire intercommunale d'accueil des gens du voyage de Cernay, opérationnelle depuis 2008, est gérée par la société VAGO.

En 2019, 596 personnes ont été accueillies, soit 208 familles, avec une durée moyenne de séjour de 2 mois. Le taux d'occupation sur l'aire (84 % en 2019) laisse apparaître une légère baisse par rapport à 2018 (89 %). Des travaux de remise en état ont été réalisés, l'outil informatique ainsi que le système de télégestion ont également été renouvelés.

La Communauté de Communes de Thann Cernay a participé, en 2019, à l'élaboration du prochain Schéma départemental d'accueil des gens du voyage du Haut-Rhin.



Aire Accueil Gens du Voyage à Cernay

L'accessibilité des bâtiments communautaires

• Commission intercommunale pour l'accessibilité (CIPA)

Elle s'est réunie le 10 décembre 2019 au pôle ENR à Cernay, permettant de dresser un bilan des travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics sur le territoire intercommunal (bâtiments communaux et intercommunaux). La réunion s'est achevée par une présentation du projet de construction de la nouvelle école de chiens guides d'aveugles à Cernay, projet porté par l'association des Chiens Guides de l'Est.



• Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)

La CCTC continue les travaux de mise en accessibilité des bâtiments inscrits dans son Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) : sur 11 bâtiments inscrits, 7 ont déjà fait l'objet de travaux d'accessibilité.



Accessibilité Médiathèque de Cernay



Accessibilité Piscine de Thann

Politique de la ville

• Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPDR)

Mis en place par la CCTC compétente en matière de dispositifs locaux de prévention de la délinquance, le Conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPDR) permet d'agir sur l'ensemble des communes et mobilise toutes les forces vives du territoire (forces de l'ordre, élus, Éducation nationale, associations, TGI...) afin d'apporter des solutions sur la violence faite aux femmes, le harcèlement à l'école, la déscolarisation, la délinquance juvénile, la radicalisation....

L'année 2019 a été consacrée à l'élaboration des différents documents (règlement intérieur, charte de déontologie et de confidentialité, arrêté de composition des

membres du CISPDR) permettant la mise en place de cette instance et à l'organisation de la première séance plénière qui a eu lieu le 24 octobre 2019 au pôle ENR à Cernay.

• Projet NPNRU du quartier Bel-Air Cernay

Après une année d'élaboration et de concertation, la signature protocolaire de la Convention pluriannuelle, dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) du quartier Bel-Air à Cernay, a eu lieu le vendredi 12 juillet 2019. Par courrier du 4 septembre 2019, le Préfet du Haut-Rhin, délégué territorial de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) a autorisé la Communauté de Communes de Thann-Cernay à démarrer les travaux. Ce projet se concrétise par :

- la résidentialisation et la réhabilitation de 40 logements ;
- la dédensification du quartier avec la démolition de 24 logements (bâtiment M) et du parking souterrain P2 ;
- la reconstruction au sein du quartier de 12 logements ;
- la reconstruction hors site de 12 logements (ZAC des Rives de la Thur) ;
- la création d'un vaste espace vert au cœur du quartier ;
- l'amélioration de la gestion des déchets avec la mise en place de conteneurs enterrés ;
- un aménagement d'ensemble par la rénovation des voies et réseaux : reprise des cheminements piétons, places de stationnement arborées, trottoirs plus larges, rues mieux dimensionnées, dévoiement du réseau de chauffage urbain, élaboration d'un plan de circulation et modernisation de l'éclairage public (led).

Le montant global du projet NPNRU du quartier Bel-Air est de 6 944 353 € TTC avec une subvention de l'État et des prêts bonifiés de 1 250 000 €.

La Communauté de Communes de Thann-Cernay apportera également un soutien financier à la Ville de Cernay à travers une subvention de 300 000 €.

Projet NPNRU du quartier Bel-Air à Cernay



Les services à la population

• Petite enfance

Création du service Petite Enfance en octobre 2019

Les missions du service

- Harmoniser les fonctionnements et proposer une égalité de service sur tout le territoire.
- Répondre aux besoins (de garde et d'accompagnement) des familles et des professionnels de la petite enfance.
- Donner plus de visibilité et optimiser l'offre de garde sur le territoire.
- Permettre un accueil des enfants et un accompagnement des familles de qualité.

Multi-accueil « La Farandole »

Il dispose d'un agrément pour 33 enfants.

- Nombre d'enfants accueillis : 128 dont 2 enfants bénéficiaires de l'AEEH (allocation d'éducation de l'enfant handicapé).
- 49 nouvelles inscriptions en 2019.
- Nombre de jours d'ouverture : 221 soit 2 375 h 45 d'ouverture.
- Fréquentation : 58 749 heures facturées pour 54 975 heures de présence effective soit un taux d'occupation au facturé de 74,94 % et un taux de facturation de 106,86 %.

Répartition géographique des enfants accueillis

- CCTC : 124 enfants dont 82 de Cernay
- Extérieurs : 4 enfants

Données financières

• Participation financière des familles
106 386,06 € pour les frais de garde et 3 270 € en frais de dossier pour un tarif moyen pour 1 h de garde de 1,51 €/h (tarif minimum : 0,21€ - tarif maximum : 2,92 €). 33 familles (25,78 %) ont un tarif qui les place en-dessous du seuil de pauvreté fixé par la CAF (participation horaire inférieure à 1 €).

• Subventions (estimatif)
CAF : 253 537,16 € dont 223 992,58 € (PSU)
Conseil départemental du Haut-Rhin : 500 € (projet de soutien à la parentalité)
MSA : 431,76 €

• Budget
594 997,27 € de dépenses directes, soit un coût horaire de 10,82 €. Reste à charge de la CCTC : 228 081,66€



Activité peinture à la Farandole

Les activités

- Activités quotidiennes de soin et d'animation éducative. Une attention particulière a été portée sur les activités en extérieur.
- Dans le cadre du réseau Parents 68, poursuite des rencontres « After-Crèche » engagées en 2018 et développement de nouvelles actions : ateliers parents-enfants de communication gestuelle associée à la parole et de motricité libre.
- Mise en place du brossage des dents quotidien (après le repas de midi) pour les enfants en lien avec l'UFSBD afin de donner aux enfants de bonnes habitudes d'hygiène bucco-dentaire et de prévenir notamment l'apparition des caries.
- Participation à une formation organisée par le service des Affaires culturelles de la CCTC, « Accompagner les enfants au spectacle », qui s'est déroulée en 3 temps.
- Mise en place d'un projet de développement de la langue et de la culture régionale en lien avec l'OLCA. Au quotidien :
 - des petits mots en alsacien utilisés dans les conversations avec les enfants ;
 - des histoires et comptines en alsacien ;
 - une nouvelle mascotte pour le groupe des grands : Fégalie la cigogne.



Animation Brossage de dents à la Farandole



Les relais parents-assistants maternels

Mission d'information en direction des parents et des professionnels de la petite enfance

Au total : 5 363 contacts

- **Parents** : 1 966 contacts pour un accompagnement dans les démarches administratives (droits et obligations) et la recherche d'un mode de garde.
- **Assistants maternels** : 1 873 sollicitations pour des questions liées à la vie du RAM, pour un accompagnement autour de l'accueil des enfants et une aide en cas de conflit avec leur employeur, des renseignements sur l'agrément et la formation professionnelle, des éclaircissements sur le contrat de travail, leurs droits et obligations et pour la gestion de l'offre de garde individuelle.
- **Partenaires** : 1 174 contacts (PMI, CAF, RAM du réseau, réseau local Parents 68 centres socioculturels, municipalités, écoles, organismes de formations...).

Offrir un cadre de rencontre et d'échange des pratiques professionnelles

- Activités d'éveil et culturelles pour enfants et professionnels :
 - 2 séances par semaine et par antenne (hors vacances scolaires), d'octobre à juin (peinture, éveil sensoriel, collage, parcours de psychomotricité, cuisine, jeux libres...) - 2 743 participants : 1 108 assistants maternels et 1 635 enfants ;
 - participation de 7 assistants maternels et 15 enfants à une formation d'accompagnement des enfants au spectacle, organisée par le service des affaires culturelles de la CCTC, avec notamment un atelier « conté » par une comédienne.
- Formations à destination des assistants maternels :
 - 5 formations en partenariat avec le RAM de la Communauté de Communes de Saint-Amarin. 23 assistants maternels y ont participé. Les formations : l'alimentation des tout-petits, le langage, les gestes de premiers secours, la communication gestuelle associée à la parole ;
 - analyse de la pratique encadrée par un psychologue pour 8 assistantes maternelles.
- Animation - temps de rencontre entre professionnels :
 - un atelier cuisine animé par une assistante maternelle autour des légumes de saison, diverses recettes proposées et testées - 10 participants ;
 - une sortie de fin d'année : promenade au départ de Willer-sur-Thur en direction de la ferme-auberge du Freunstein puis retour en fin d'après-midi - 15 participants ;
 - fête de la Saint-Nicolas le 3 décembre : en partenariat avec le service des affaires culturelles de la CCTC et avec l'aide de nombreux agents de la CCTC, le RAM a proposé un spectacle, *Le Ballon rouge*, par la Palpitante Cie, suivi d'un goûter (mannelas, chocolat chaud) et la visite de saint Nicolas - 261 personnes dont 160 enfants et 101 adultes.

Subventions allouées dans le cadre de la compétence Petite Enfance

- Dans le cadre de la compétence Petite Enfance, la Communauté de Communes de Thann a signée avec le Centre Socio-Culturel de Thann une Convention pluriannuelle d'Objectifs (2018-2020). De ce fait, le Centre Socio-culturel organise et gère l'accueil Petite Enfance dans les structures suivante :
 - Multi-accueil « Les Marmousets » de Thann avec un agrément de 33 places ;
 - La micro-crèche « La boîte à Malice » de Bitschwiller-Les-Thann avec un agrément de 9 places ;
 - La Micro-crèche « L'île Enchantée » d'Aspach-Michelbach avec un agrément de 10 places ;
 - Le Lieu d'Accueil Enfants Parents itinérant « La Trott'linette ».

- A ce titre le Centre Socio Culturel du Pays de Thann perçoit annuellement les subventions suivantes :

- Petite enfance : 448 880 €
- Pilotage : 24 336 €
- LAEP : 18 650 €

- Centre Socio-Culturel Agora de Cernay, gère le Lieu d'Accueil Enfants-Parents « Les Coquelicots » et perçoit à ce titre une subvention de 16 000 €.

Données financières

- Budget
- 150 008,90 € de dépense directe
- Subventions CAF, Conseil départemental 3 000 €, MSA
- Reste à charge de la CCTC : 67 723,10 €

Sports et loisirs

La CCTC assure la gestion de deux piscines (Cernay et de Thann), de deux gymnases (Charles-Walch à Thann et René-Cassin à Cernay) et d'un plateau sportif. Ces équipements permettent la pratique sportive pour différents usagers : scolaires, associations, grand public.

21 agents y interviennent pour l'accueil, l'animation et l'entretien.

Les activités des piscines

Les piscines proposent des cours d'aquagym, des créneaux réservés au 3e âge et des créneaux pour l'école de natation ouverte aux enfants à partir de 5 ans.

La piscine de Thann offre également des cours d'aquafusion, des créneaux bébé-nageur, une animation jardin aquatique et des cours de gymnastique prénatale dispensés par Catherine Frey, MNS sage-femme.

Les deux équipements ont comptabilisé 135 150 entrées en 2019.

• Les clubs sportifs

Quatre clubs sportifs proposent également des cours et animations.

À Cernay : le Sport Réunis Cernay Natation organise des cours de natation pour les enfants et des cours d'aquabike et le club de plongée des initiations à la plongée (formations de tous niveaux).

À Thann, le Thann Olympique Natation propose également des cours collectifs pour les enfants et adolescents ainsi que des cours d'aquabike. L'association 4 N'âges assure des cours de natation pour les adultes.



• Travaux à la piscine de Thann

Évolution du système d'accès Elisath (qui permettra l'accès à la piscine de Thann et à la nouvelle piscine de Cernay).

Rénovation totale du hammam et rafraîchissement de l'espace détente (peinture et lumière led).

Travaux d'étanchéité du bac tampon du bassin d'apprentissage, remplacement de la trappe de visite.

Achat d'un climatiseur pour l'accueil, d'une sono mobile, de matériel informatique et sièges de bureau.

Mise en place de butées de parking.

Acquisition d'un toboggan.

• Travaux à la piscine de Cernay

Acquisition de lignes d'eau.

Acquisition d'un canon à mousse.

L'objectif pour cette piscine vieillissante est de la maintenir ouverte en attendant l'ouverture du nouvel équipement et d'accueillir les utilisateurs tout en répondant aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur.

• Construction de la nouvelle piscine de Cernay

La CCTC a lancé les travaux de la nouvelle piscine intercommunale de Cernay fin février 2019. Roxana Maracineanu, ministre des Sports, est venue pour la pose de la première pierre le 12 avril 2019 en présence de nombreux élus.

Le bâtiment est conçu dans une logique d'économie d'énergie (isolation thermique très forte, raccordement sur le réseau de chaleur de la chaufferie biomasse de Cernay...). Les bassins en inox, matériau durable et recyclable, permettront une meilleure étanchéité et faciliteront l'entretien.

21 entreprises, majoritairement locales, œuvrent à la construction de cette infrastructure utile aux écoles, collèges,



Pose de la 1^{ère} pierre de la piscine de Cernay par la Ministre des Sports Roxana Maracineanu



Construction de la nouvelle piscine intercommunale à Cernay.

lycées, aux habitants et clubs sportifs.

Le coût total des travaux est estimé à 11 millions d'euros TTC. 1,25 million de subvention de la Région Grand-Est et 100 000 € du Département du Haut-Rhin ont été obtenus.

Les gymnases

Ils sont ouverts prioritairement aux élèves des collèges et lycées, ainsi qu'aux associations locales. Ils ont totalisé 120 000 entrées en 2019.

• Le gymnase Charles Walch de Thann

Il comprend :

- une salle omnisport de 1100 m² équipée d'une tribune de 154 places ;
- une salle de gymnastique de 400 m² ;
- 4 vestiaires.

• Travaux réalisés

Nouveau crépi sur le mur côté collège.

Acquisition de stop chute pour les panneaux de basket.

Remplacement du moteur du système de ventilation.

• Le gymnase René Cassin de Cernay

Il comprend :

- une salle omnisports de 800 m² ;
- un mur d'escalade ;
- 6 vestiaires ;
- une piste d'athlétisme et 3 terrains de basket à l'extérieur.

• Travaux réalisés

Pose d'un nouveau grillage.

Acquisition de stop chute pour les panneaux de basket.

Développement culturel

La politique culturelle

L'année 2019 a permis de poursuivre la structuration de la politique culturelle intercommunale. En effet, suite au regroupement des écoles de musique, des salles de spectacles et des médiathèques, de nouvelles orientations et objectifs ont été établis. Leur objectif est de soutenir une offre locale de qualité, d'améliorer les échanges et les transversalités entre les acteurs culturels du territoire et de garantir les moyens de mise en œuvre

d'une politique intercommunale.

Douze objectifs détaillent ces orientations avec un engagement fort pour développer une éducation artistique et culturelle pour tous les enfants du territoire.

Ces orientations et objectifs ont contribué à l'établissement d'une convention cadre de développement artistique et culturel avec les partenaires institutionnels que sont l'État (DRAC et DSDEN), la Région Grand Est et le Département du Haut-Rhin. Cette convention, d'une durée de 4 ans, entrera en vigueur dès le 1er janvier 2020 et viendra soutenir le programme d'actions qui répondra aux orientations et objectifs fixés.

Le soutien financier prévisionnel alloué à la CCTC dans le cadre de sa politique culturelle devrait s'élever à 272 780 € sur la durée de la convention.

L'École artistique Thann-Cernay (EATC)

L'association École de musique et de danse de Thann-Cernay a modifié ses statuts lors de son assemblée générale du 30 septembre 2019 et s'intitule désormais École artistique Thann-Cernay. À la rentrée 2019, 433 élèves étaient inscrits pour suivre l'enseignement artistique spécialisé dispensé sur le territoire de la CCTC dont 344 élèves de la CCTC.

Deux nouveautés ont vu le jour pour cette saison 2019-2020 :

- l'ouverture d'une classe de théâtre proposant 3 cours dont 2 à destination des enfants (7 à 11 ans et 12 à 15 ans) et un pour les adultes ;
- la mise en place d'un tarif réduit pour certaines familles sur la base du quotient familial (3 tranches : Q3, 0 à 500 ; Q2, 500 à 1000 ; Q1, > à 1000).

Exemple : l'inscription à l'année pour un élève issu du territoire de la CCTC dont le quotient familial des parents est entre 0 et 500 et souhaitant suivre le cursus instrument (1 h de formation musicale + ½ h de cours individuel + accès aux orchestres) devra s'acquitter d'un montant de 550 € pour l'année contre 550 € en tarif Q2 et 650 € en tarif Q1.



Les Espaces culturels de Thann-Cernay (ECTC)

Les Espaces culturels de Thann-Cernay ont inauguré leur première saison 2019-2020 sous la pleine direction d'Olivier Garrabé. Cette saison commune aux sites Espace Grün et Relais Culturel a proposé 37 spectacles et pas moins de 2 104 séances de cinéma.

Elle a été conçue au travers de 3 temps forts dont le premier a été lancé à l'automne 2019 sous le signe de l'humour : 750 spectateurs sont venus découvrir ces multiples propositions dans une ambiance conviviale et détendue.

• Des actions en direction de la petite enfance

De nouveaux projets se sont mis en place entre la CCTC et les ECTC, avec notamment la volonté de développer le lien avec le secteur de la Petite enfance. Un projet a donc été mené en direction des personnels de multi-accueils et les assistantes maternelles autour d'une compagnie en résidence. Intitulé « Accompagner les enfants au spectacle », cet atelier a été suivi par 16 professionnelles de la petite enfance (multi-accueil la Farandole et assistantes maternelles) qui ont pu découvrir plusieurs temps de création et d'échange avec la compagnie Mélampo ainsi qu'un temps de partage avec les enfants. Ce parcours s'est décliné autour d'une présentation d'un morceau de son spectacle lors de sa sortie de résidence en présence des enfants et d'une formation dédiée exclusivement aux professionnelles avec la comédienne. En 2020, ces mêmes professionnelles et enfants pourront assister au spectacle abouti ainsi qu'à un moment d'échange avec la compagnie.

• Un projet porté avec les lycéens

Un autre projet en direction des lycéens a été mis en place avec les Médiathèques de Thann-Cernay et l'Abri Mémoire d'Uffholtz autour du spectacle Capital Risque de la Compagnie des Lucioles. Les élèves des lycées Scheurer-Kestner et Gustave-Eiffel ont ainsi pu participer à des ateliers d'écriture avec l'auteur Manuel Antonio Pereira et rencontrer le metteur en scène Jérôme Wacquiez et les comédiens. Après s'être prêtés au jeu de l'écriture, les lycéens ont pu assister à une sortie de résidence et assister à l'une des représentations de la compagnie. Un thème d'actualité autour de la question : « Qu'est-ce que veut dire réussir sa vie ? ».

Enfin, la CCTC a complété son soutien aux ECTC par une subvention d'investissement de 100 000 €, en

plus de son soutien de 750 000 € au titre du fonctionnement.

Le service des Affaires culturelles opérationnel

Depuis le 1^{er} avril 2019, la CCTC a créé un service des Affaires culturelles qui regroupe l'ensemble des équipements culturels communautaires ainsi que les services culturels délégués.

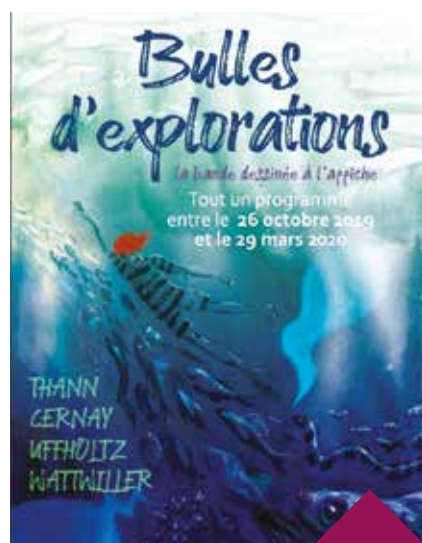
Ce nouveau service a pour objectif d'harmoniser et coordonner l'offre et d'offrir aux habitants une visibilité sur les actions culturelles menées par l'intercommunalité.

De plus, l'identification d'un service des Affaires culturelles permet également de travailler davantage en transversalité avec d'autres services et d'affirmer la position de l'intercommunalité en matière de culture.

Les projets du service des Affaires culturelles menés à bien

• Bulles d'exploration

Ce premier temps a été conçu avec la Fondation François-Schneider autour de la thématique de la bande dessinée, du 3 octobre 2019 au 29 mars 2020. Les équipements culturels de la CCTC se sont ainsi mis aux couleurs de la BD : artiste en résidence à l'Abri Mémoire avec Marko, exposition immersive à la Médiathèque de Thann autour de Jim Curious, prolongation de l'exposition de la Fondation à la Médiathèque de Cernay avec les œuvres de Jean-Denis Pendanx et Stéphane Piatzszek. Le programme de cet événement a été édité à 6 000 exemplaires, regroupant l'intégralité des expositions sur le territoire de la CCTC et au-delà, avec notamment la promotion du festival Bédéciné d'Illzach.



Bulles d'exploration

• Passeurs de culture

Cette action auprès des tout-petits s'est poursuivie en partenariat avec la Fondation François-Schneider.

Elle a pour objectif de sensibiliser et former les assistantes maternelles et le personnel de la petite enfance à la culture afin qu'ils deviennent des passeurs de culture auprès des enfants dont ils ont la garde (2018 : danse ; 2019 : musique ; 2020 : arts plastiques).

Cette transmission ne peut être bénéfique que si les personnels de la petite enfance y trouvent un intérêt. Cette action est donc toujours conçue autour d'un maître-mot : la convivialité. Cette deuxième édition a vu une hausse de la participation : 28 assistantes maternelles et 33 enfants ont été initiés à l'art contemporain dans le cadre de l'exposition Liquide Liquide de l'artiste Céleste Boursier Mougenot à la Fondation François-Schneider. Les AMAT ont pu ainsi prendre part à des ateliers avec un musicien intervenant. En 2019, des personnels de la crèche des Marmousets ont participé à cette action.

• La fête de Saint-Nicolas

Le service des Affaires culturelles a participé à la conception et à la réalisation de cette fête (initialement portée par les RAM) en partenariat avec le service Petite Enfance. Il a pu ainsi apporter ses compétences dans le choix du spectacle pour les enfants avec la Palpitante Compagnie et le spectacle le Ballon rouge.

Afin d'offrir un cadre rassurant aux enfants et leur permettre de rentrer dans l'univers du spectacle, des ateliers de création ont été mis en place avec Lili Terrana, illustratrice, avant ce rendez-vous tant attendu. Ces ateliers ont donné lieu à une exposition dans le hall de l'Espace Grün le jour J. De plus, afin de promouvoir la culture auprès des assistantes maternelles, trois agentes des médiathèques ont animé un coin lecture.



Fête de Saint Nicolas



Abri Mémoire

Les chiffres-clés

- 11 055 visiteurs en 2019, soit + 2 % par rapport à 2018.
- Plus de 3 649 enfants ont profité des ateliers de découverte de l'histoire de la Première Guerre mondiale.

Les activités

- **5 expositions** ont été organisées dont une historique, « Les Alsaciens 1918-1925 », et deux artistiques et historiques avec les expositions consacrées aux gueules cassées et à l'univers des « Godillots » de l'auteur et dessinateur de BD Marko, en résidence à l'Abri Mémoire. Le début de l'année a été marqué par des expositions consacrées aux partenaires : l'association des Amis du HWK pour son 50e anniversaire et l'exposition Street'art en lien avec le Comité du monument national du HWK.
- **2 résidences d'artistes** ont été accueillies dans le cadre des projets de l'Abri Mémoire : celle de l'auteur de bande dessinée Marko et celle de l'auteur Manuel Antonio Pereira dans le cadre du projet artistique Capital Risque en partenariat avec les Espaces culturels de Thann-Cernay.
- **Plusieurs spectacles et conférences** ont rythmé la vie du lieu, comme par exemple la projection du film Au revoir là-haut, le concert hommage des « Groggnards de Haute-Alsace », ainsi que la conférence de linguistique de Carole Werner, doctorante des Universités de Strasbourg.
- **Une vingtaine de dons** d'objets et de documents sont venus enrichir la collection et ont fait l'objet d'un enregistrement à l'inventaire.
- **Un ou deux concerts mensuels** ont été organisés par le foyer Saint-Érasme dans le cadre de la programmation du Café à l'Abri.

L'installation de nouveaux partenaires

L'installation du Comité du monument national du HWK dans les bureaux adjacents à ceux de

l'Abri durant la période de fermeture hivernale constitue une opportunité pour la construction de projets en commun, notamment sur la partie pédagogique. À cela s'ajoute la rénovation du garage de l'Abri Mémoire destiné à l'association des Amis du HWK qui a pris possession de ce local technique.

Ces différentes installations constituent une étape importante pour la valorisation du site de mémoire que représente le HWK.

L'élaboration du nouveau projet scientifique et culturel

Depuis novembre 2019, l'Abri Mémoire élabore son nouveau projet scientifique et culturel. En effet, après 10 ans de fonctionnement, il semblait pertinent de réaliser un bilan diagnostic des actions réalisées et de redéfinir les axes de travail pour les années futures.

Médiathèques de Thann-Cernay

Les chiffres-clés en 2019

- **5 137** abonnés inscrits
- **133 177** documents disponibles au catalogue
- **307 308** documents prêtés
- **9 251** nouveaux documents achetés

Les animations proposées au public

- 17 expositions sur des thématiques très diverses :
 - **la culture numérique** : Cyberanniversaire des médiathèques en partenariat avec l'Espace multimédia Gantner de Bourogne, les œuvres des artistes Jean-Baptiste Friquet et Simon Burkhalter, le jardin numérique de Scenocosme ;
 - **l'illustration jeunesse** avec Jérôme Peyrat et Adèle Tariel puis, à Noël, la découverte de l'univers de Camille Garoche ;
 - **l'art contemporain** dans le cadre de la FEW 2019 avec les œuvres de Patrice



Atelier artistique à l'Abri Mémoire

Pantin et Valérie Graftieaux, un temps-fort sur **les arbres** avec l'exposition Secrets d'arbre en partenariat avec les Ateliers d'art de Vieux-Thann ;

- la (re)découverte du peintre cernéen **Jean-Paul Cez**, en partenariat avec le Musée de Cernay ;
- la **bande dessinée** avec une plongée dans les univers de Jean-Denis Pندانx et Stéphane Piatzszek ainsi qu'un voyage en profondeur en compagnie de Jim Curious ;
- **l'éducation à l'image et à l'information** (EMI) avec l'exposition Face cachée : la manipulation de l'image par des volontaires en service civique ;
- **le polar** avec une exposition et des enquêtes interactives ;
- **les contes**, en partenariat avec l'école maternelle des Coccinelles de Vieux-Thann.

- **9 conférences et rencontres** animées par des spécialistes, liées aux expositions ou manifestations sur des thèmes comme l'histoire de l'art, l'art numérique, la cyberdépendance, Jean-Paul Cez, la sylvothérapie, l'histoire locale, etc.

- **33 ateliers numériques** autour de la création en langage ASCII, le codage en famille, la programmation, le jeu vidéo, le retrogaming, la découverte de ressources numériques, la réalité augmentée, la découverte des réseaux sociaux, une balade



Atelier numérique à la Médiathèque de Cernay





Spectacle à la Médiathèque de Cernay

connectée, les jeux en groupe sur tablettes, la plateforme Toutapprendre, les calendriers et cartes de vœux numériques, etc.

- **13 ateliers créatifs** et participatifs pour les adultes et la jeunesse, autour du dessin, yoga pour enfants, expression de la créativité, etc.
- **9 auditions et concerts :**
 - **2 concerts** avec Duo Funambule et Quatuor de saxophones ;
 - **7 auditions-concerts** en partenariat avec l'École de musique et de danse de Thann-Cernay.
- **9 projections ciné :**
 - **6 projections jeunesse** « Ciné des Loupiots » ;
 - **3 projections adultes** sur des thèmes comme l'écologie et la sylviculture avec Le temps des forêts ou la réalité économique contrastée du monde de la bande dessinée avec Sous les bulles, en présence de la réalisatrice.
- **15 ateliers d'écriture et clubs lecture.** Les médiathèques organisent régulièrement des rencontres participatives autour de l'écriture et de la littérature, dans un esprit convivial et chaleureux, pour permettre à chacun d'échanger ses idées et de partager ses coups de cœur :
 - **8 ateliers d'écriture** organisés conjointement dans les deux médiathèques ;
 - **3 apéritifs-lectures** sur le Maghreb, les romancières anglaises, la rentrée littéraire ;
 - **2 causeries du samedi** ;
 - **2 p'tit-dèj littéraires.**
- **4 Spectacles :** *Voir le loup* par la compagnie La Sensible ; *Tordue ou la forêt des 3 ours*, par la compagnie Les contes de Nana ; *Les P'tits riens*, à la Maison du Village de Roderen par la compagnie Tricoteries & Cie ; *Le tour du monde du Père Noël* par la compagnie la Cicadelle.
- **15 séances et un temps fort autour des jeux :** 8 **soirées-tarot**, 6 séances **d'initiation aux échecs** en partenariat avec le Cercle d'échecs de la Thur ainsi qu'une exposition estivale autour des jeux en grand format, organisée en partenariat avec la Ludothèque de Thann.



Bibliothèque de plein air à la Médiathèque de Thann

• 17 lectures jeunesse :

- 6 séances de lectures animées par Lire et Faire lire ;
- 6 séances Les P'tits Loulous et Bébékili ;
- 3 séances estivales de lectures en plein air à Thann, Vieux-Thann et Willer-sur-Thur ;
- 2 séances d'histoires racontées sous forme de kamishibai par les élèves du lycée des métiers du bâtiment.

• Petite enfance :

- **19 séances d'histoires et comptines** pour les tout-petits, dans nos médiathèques. **286 personnes** ;
- **37 séances de contes** réalisées par les animatrices petite enfance pour les tout-petits à la médiathèque, en crèches, micro-crèches, multi-accueil, halte-garderie, LAEP et PMI. **425 personnes.**

• Partenariats scolaires :

- **68** accueils de classes maternelles et élémentaires soit **1 794 élèves** ;
- **39** accueils de classes de collège soit **847 élèves** ;
- **5** accueils de classes de lycée soit **104 élèves.**

Au total : **112** accueils de classes tous niveaux confondus qui ont touché **2 745 élèves.**

• Et aussi :

2 Nuits de la lecture, manifestation nationale organisée par le ministère de la Culture et une vente de documents estivale.



Exposition Secrets d'arbre à la Médiathèque de Thann



L'action des Services Techniques

L'eau et l'assainissement

La Communauté de Communes assure la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif de 13 communes. Le territoire est divisé en 3 secteurs :

- secteur en régie pour Cernay, Steinbach, Uffholtz et Wattwiller ;
- secteur en gestion déléguée à la Lyonnaise des Eaux pour Bitschwiller-lès-Thann, Bourbach-le-Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach, Rammersmatt, Roderen, Thann, Vieux-Thann et Willers-sur-Thur ;
- secteur relevant de deux syndicats des eaux pour Aspach-le-Bas, Aspach-Michelbach et Schweighouse-Thann :
 - Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Doller,
 - Syndicat mixte d'assainissement de la basse vallée de la Doller pour l'assainissement.

> Les travaux en 2019

• Travaux de renouvellement en eau potable et en eaux usées

- Bitschwiller-lès-Thann, rue des Tilleuls en eaux usées sur 142 ml en Ø400 ;
- Cernay, avenue Charles-de-Gaulle en eau potable sur 935 ml en Ø150 ;
- Cernay, impasse Sainte-Barbe en eaux usées sur 170 ml en Ø200 ;
- Steinbach, rue de la 1^{re}-Armée en eaux usées sur 115 ml en Ø250 ;
- Thann, rue du Steinby en eau potable sur 70 ml en Ø100 ;
- Thann, rue Kléber, 19 renouvellements de branchements en eau potable ;
- Thann, rue Kléber en eaux usées sur 100 ml en Ø200, sur 60 ml en Ø160, sur 130 ml en Ø400.

• Travaux d'extension des réseaux

- Bourbach-le-Haut, rue Saint-Michel en eaux usées sur 120 ml en Ø200 ;
- Steinbach, rue de la Chapelle en eaux usées sur 35 ml en Ø200 ;
- Wattwiller, rue des Bains en eaux usées sur 50 ml en Ø200.

La station d'épuration de Cernay

Elle est dimensionnée pour traiter les effluents domestiques et industriels. Sa capacité de traitement est de 52 500 équivalents-habitants (près de 80 000 en temps de pluie). Elle est exploitée par Suez sous forme d'une délégation de service public (DSP).

Le système de traitement est conforme pour l'année 2019 et respecte les normes de l'arrêté et le bon état du milieu naturel.

• Facture type pour 120 m³ pour l'année 2019

EAU	Secteur de Cernay	Secteur de Thann
Part variable Suez	-	79,59
Part variable CCTC	178,80	39,10
Redevance de prélèvement	8,40	6,26
Redevance de pollution domestique	42,00	42,00
Part fixe Suez	-	31,31
Part fixe CCTC	19,00	-
TOTAL eau HT	248,20	198,26
TOTAL eau TTC	261,85 €	209,16 €
ASSAINISSEMENT	Secteur de Cernay	Secteur de Thann
Part Suez	-	26,07
Part variable CCTC	145,80	253,20
Modernisation des réseaux	27,96	27,96
Redevance d'épuration versée au délégataire Suez	53,51	-
Part fixe Suez	-	11,30
TOTAL assainissement HT	-	318,53
TOTAL assainissement TTC	227,27	350,38
MONTANT TOTAL TTC	489,12 €	559,54 €

Le rapport détaillé des activités du service Eau et Assainissement pour 2019 fait l'objet d'un document à part soumis au Conseil de Communauté en 2020.

La chaufferie bois

La chaufferie bois de Thann alimente 6 bâtiments, dont la piscine intercommunale.

En 2019, elle a produit 3 157 MWh (3 361 en 2018) représentant une consommation de 1 139 tonnes de plaquettes de bois.

Les chaudières gaz de remplacement ont été sollicitées à hauteur de 404 MWh (contre 376 MWh en 2018).

Les recettes des consommations facturées en 2019 (y compris l'abonnement) se sont établies à 228 524,33 €.

• Tableau des tarifs 2019

Tarifs R 1 (sur l'énergie livrée)	
R 1 hiver (le MWh)	58,98 € H.T.
R 1 été (le MWh) juin à septembre	77,26 € H.T.
Tarifs R 2 (sur la puissance souscrite)	
Lycée, salle de sport, piscine, collège (le KW)	25,50 € H.T.
Gendarmerie et club house rugby (le KW)	27,50 € H.T.

L'éclairage public et les interventions électriques

Les priorités sont déterminées en fonction des demandes des communes et hiérarchisées selon 3 critères majeurs :

- priorité aux communes qui réalisent des travaux de voirie ;
- suppression des luminaires fonctionnant avec des sources vapeur de mercure pour la modernisation du réseau ainsi que la suppression de la pollution lumineuse ;
- des solutions innovantes en matière d'économie d'énergie (luminaires leds, variateurs de tension...).

Les investissements 2019

En 2019, 358 luminaires leds ont été installés pour un coût total d'investissement de 510 827,90 €.

À ce jour, depuis 2013, les travaux engagés par la CCTC ont permis le remplacement de 2 682 points lumineux dont 2 426 en leds, 79 sodium haute pression bi-puissance avec abaissement de puissance de 50 % entre 23 h et 5 h, et le reste par des luminaires sodium haute pression raccordés sur variateurs de tension, permettant de réduire la puissance de 25 à 30 % sur un créneau horaire 23 h-5 h. Soit 29 % d'un parc de 8 000 points lumineux.

Maintenance et sinistres

En 2019, le service Éclairage public a assuré 400 interventions de maintenance soit 4 736 heures de travail et 11 sinistres ont fait l'objet d'une déclaration à l'assurance.



Les Moyens Humains et Généraux

Les moyens humains

Fin 2018, la CCTC compte 133 agents (titulaires, contractuels, 4 apprentis et 4 contrats aidés) dont 58 % de femmes et 42 % d'hommes. 77% ont un statut de fonctionnaire ou stagiaire et 17 % ont un CDD.

Les faits marquants de 2019

• Le renouvellement des générations

La moyenne d'âge est de 42,7 ans, en baisse progressive. En 2019, la CCTC a enregistré 15 départs et recruté 16 agents.

• Mise en œuvre des nouvelles mesures et réglementations

Mise en place du prélèvement à la source en lien avec les services de la DGFIP avec le support de nos outils de gestion de la paie.

Évolutions dans le système de gestion des temps, avec des amendements et des compléments pour clarifier le fonctionnement de la collectivité, intégrés au règlement intérieur. La planification des congés a été déployée. Les objectifs : une meilleure maîtrise de la gestion des temps et une équité interne.

La loi de transformation de la fonction publique, publiée au Journal officiel du 7 août 2019 et qui prévoit un nouveau contrat social entre les agents et la collectivité, a commencé à se décliner ; elle doit se déployer sur les 2 années à venir autour d'une cinquantaine de décrets à paraître.

Changement d'assurance statutaire à la suite d'une nouvelle consultation lancée en collaboration avec le centre de gestion. Le nouveau contrat se mettra en place dès le 1^{er} janvier 2020.

La nouvelle dotation de tickets restaurants (20 tickets par agent et par mois) a été mise en place.

• **Poursuite de l'accompagnement des services en termes d'adéquation** des ressources humaines aux besoins dans un contexte de renouvellement des

générations et de développement des compétences.

Recrutement d'emplois aidés : pour répondre aux impératifs de service public, les besoins en ressources humaines évoluent en cours d'année. Afin de répondre aux nécessités de service et d'encourager le retour à l'emploi dans une logique de qualification, la CCTC a recruté 4 personnes en contrat aidé (1 l'Embarcadère, 1 au service Patrimoine, 1 pour les piscines, 1 à la médiathèque de Cernay).

Planification des remplacements d'agents dans une perspective de départ en retraite, avec 5 départs sur des postes à responsabilités nécessitant des ajustements d'organisation au sein des services concernés et des promotions d'agents en interne. Un accompagnement des mutations internes s'est échelonné au cours de l'année pour une meilleure prise de poste.

Participation du service des Ressources humaines au déploiement des nouvelles organisations à la piscine de Cernay et dans les médiathèques. Les contours d'une GPEC ont été tracés afin de mettre en œuvre des outils de programmation et de projection à moyen et long terme. Dans un premier temps, de nouvelles ressources ont été recrutées ou sont programmées en lien avec les nouvelles organisations et un plan de formation est prévu sur 2020-2021 pour soutenir les évolutions de compétences.

Des difficultés récurrentes de recrutement dans certains secteurs ont nécessité des mesures spécifiques de sourcing qui devront se poursuivre en 2020 dans une logique de « marque employeur » pour générer une visibilité de la CCTC sur les réseaux de recrutement.

• Mesures liées à la santé et sécurité

Une démarche d'accompagnement spécifique santé/sécurité/hygiène par service a été lancée. Le service Assainissement a fait l'objet d'une expérimentation pour une

mise en œuvre de l'ensemble des aspects réglementaires santé/sécurité et hygiène. Un service de blanchisserie des vêtements du service a été mis en place avec l'ESAT du Rang.

Un forum sur les risques routiers a été organisé le 19 septembre au Pôle PNR sur la base d'un format proposé par la DDT et le Conseil départemental. Plus d'une centaine d'agents (52 CCTC et 60 autres) a bénéficié sur une demi-journée d'une conférence et de trois ateliers pratiques sur la prévention routière. Cette initiative fait suite notamment à une évolution du nombre d'accidents de trajet.

Des actions d'accompagnement à l'ergonomie sur les postes de travail et de maintien à l'emploi handicapé ont été mises en place pour faciliter le quotidien des agents (piscine de Thann, services administratifs, médiathèque).

Les moyens généraux

Les assurances : prévenir les risques et gérer les sinistres

Le service gère les contrats d'assurance souscrits au 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 4 ans : 4 contrats et les contrats d'assurance « dommages-ouvrage » pour certains bâtiments dont la CCTC est propriétaire.

En 2019, il a instruit 30 dossiers de sinistres (contrat dommages aux biens : 19 ; contrat véhicules à moteur : 6 ; contrat responsabilité civile : 4 ; contrat protection juridique: 1).

Le service gère aussi le contrat risques statutaires lié à l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2016-2019 proposé par le centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Haut-Rhin (CDG 68). Ce contrat couvre les risques découlant du statut public des agents titulaires (décès, accidents de service, maladie professionnelle, maladie). En 2019, 18 déclarations



ont été effectuées auprès de l'assureur GROUPAMA/SIACI ST HONORE. Ce contrat prend fin le 31 décembre 2019, donnant lieu à une mise en concurrence par le biais du CDG 68.

La sécurisation et l'optimisation économique de l'achat public

La mission du service de la Commande publique est de veiller à l'application de la réglementation relative à l'achat public, notamment en matière de mise en concurrence.

En collaboration avec les services, il élabore les dossiers de consultation des entreprises, lance les procédures de mise en concurrence, choisit l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction de critères prédéfinis, notifie les marchés aux entreprises retenues, informe les candidats non-retenus et exécute toutes les obligations administratives.

En 2019, 16 consultations ont été lancées : 4 sous forme d'appel d'offres ouvert et 12 sur procédure adaptée.

La Communauté de Communes a conclu 48 marchés répartis entre 31 entreprises ou groupements d'entreprises.

Trois groupements de commandes ont été constitués avec :

- la commune de Bourbach-le-Bas pour la fourniture de plaquettes forestières pour les chaufferies à bois ;
- la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin pour la Navette des Neiges ;
- 14 communes membres pour la réalisation d'un dépistage du radon, dont la consultation sera lancée courant 2020.

La CCTC a également signé deux conventions de maîtrise d'ouvrage, l'une avec la Ville de Thann pour des travaux de voirie et de réseaux divers dans le cadre de l'aménagement des rues Kléber et Malraux à Thann, l'autre avec le Pays Thur Doller pour la mission d'assistance à l'élaboration d'un Plan climat air énergie territorial.

L'année 2019 a été marquée plus particulièrement par l'attribution des derniers lots relatifs à la construction d'un centre aquatique à Cernay, dont les travaux ont démarré le 30 mars. Un marché d'assurance dommages-ouvrage a également été conclu pour cette opération.

Autre point marquant : le démarrage des études de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de l'Office de Tourisme à Thann dont les travaux débiteront en 2020.

Les données essentielles des marchés supérieurs à 25 000 euros HT conclus en 2019 par la Communauté de Communes sont consultables sur « la plateforme des marchés » du site internet de l'association des Maires du Haut-Rhin (www.amhr.fr).

Les affaires juridiques : garantir la légalité des actes, suivre les évolutions réglementaires et gérer les contentieux

Le service assure un rôle de conseil juridique pour les services communautaires et, de façon exceptionnelle, pour les communes membres. L'assistance juridique porte également sur la rédaction de différents actes,

courriers et conventions, en collaboration ou non avec les services concernés.

Le service est aussi en charge du suivi des contentieux en lien avec les cabinets d'avocats : 6 contentieux en instance dont 3 ont été soldés en 2019.

Il gère également les cessions et acquisitions immobilières et les constitutions de servitudes.

La documentation et l'archivage

• Documentation

Les différents registres de délibérations et d'arrêtés de la CCTC ont été mis à jour, aux fins de reliures réglementaires.

• Archivage

Le service Archives a été sollicité tout au long de 2019 par les autres services communautaires pour :

- versement d'archives : environ 15 ml ;
- consultation de dossiers : 7 ;
- recherche de dossiers archivés : 48.

Ces demandes concernent les 5 fonds d'archives stockés dans le local dédié (ex-SIVOM de Thann, ex-SIVOM de Cernay, ex-CCPT, ex-CCCE, CCTC).

Les finances

Le budget communautaire et son exécution

Le Conseil de Communauté a adopté le 30 mars 2019 **un budget primitif consolidé de l'ordre de 79 millions d'euros** pour le budget principal et ses budgets annexes.

Treize budgets sont gérés par la CCTC depuis 2018.

La masse budgétaire du budget principal se monte à 54 millions €, y compris la reprise des résultats et les restes à réaliser 2018.

De nombreuses actions au service des habitants

Les budgets intègrent des actions aussi diverses que les transports, la petite enfance, les zones d'activité et les actions de développement économique, l'Embarcadère et le Pôle ENR (pépinières et hôtels d'entreprises), le tourisme, la culture (lieux de diffusion culturelle, écoles de musique), l'accueil des gens du voyage, l'eau, l'assainissement, l'élimination des déchets, l'éclairage public, ainsi que des équipements structurants tels que les médiathèques, les piscines, les gymnases, la station d'épuration de Cernay, le site du Silberthal à Steinbach, l'Abri Mémoire à Uffholtz et la Porte Sud de Thann.

Le budget communautaire finance ainsi un ensemble considérable d'actions et de services à la population.

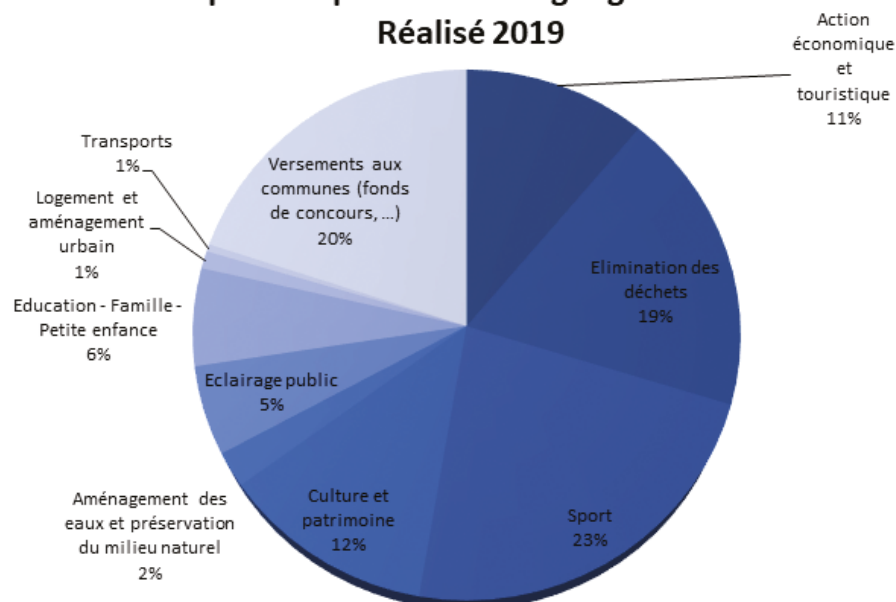
Les principales dépenses du budget

Les principaux postes de dépenses du budget primitif principal 2019 (montants en € TTC fonctionnement + investissement) se présentent ainsi : (voir page suivante)



Principales dépenses du budget général en % :

Réalisé 2019



Le reversement aux communes des attributions de compensation de la taxe professionnelle (8 800 000 €) n'est pas compris dans ce graphique.

L'exécution budgétaire 2019 a conduit à mandater **32,5 M€ en dépenses de fonctionnement et 18,3 M€ en dépenses d'investissement pour ce qui est du budget principal, soit un total de 50,8 M€**. Pour les budgets annexes, 23,1 M€ ont été mandatés.

Les dépenses à caractère général (chapitre 011) sont en léger retrait sur 2019 par rapport à 2018 (- 0,4%). Par rapport au budget, l'économie est bien plus importante : - 15 %, soit une économie de plus de 350 k€. Ce poste a donc été particulièrement bien maîtrisé.

Les principaux investissements du budget principal concernent : le déploiement du très haut débit pour les communes de Cernay et Steinbach, le financement des projets des communes à travers le fonds de concours, le programme annuel de travaux d'éclairage public, le programme de la nouvelle piscine intercommunale de Cernay, les travaux des bâtiments des deux lieux de diffusion, la démolition des tours Domial...

La fiscalité

Depuis la fusion en 2013, la Communauté de Communes fonctionne sous le régime de la fiscalité professionnelle unique. Elle perçoit à la place des communes membres l'intégralité des impositions acquittées par les entreprises et fixe

les taux. Elle est ainsi en cohérence avec le fait que l'une de ses principales missions concerne le développement économique et offre une meilleure lisibilité aux porteurs de projets.

La CCTC perçoit également une fiscalité dite ménages (taxe d'habitation et taxe foncière, cette dernière étant également acquittée par les professionnels), avec des taux qui lui sont propres, appliqués aux bases fiscales.

En 2015, elle a décidé de mettre en œuvre un **pacte fiscal et financier** qui prévoit le versement de fonds de concours aux communes sur la période 2015-2017. En 2019, le Bureau a examiné et validé 78 projets des différentes communes. Environ 3 100 000 € ont été alloués pour ces projets. Depuis sa mise en œuvre, le pacte fiscal a financé près de 500 projets pour un montant d'environ 14,5 M€.

Malgré les importants investissements, la CCTC a décidé de maintenir ses taux en 2019 :

- Taxes ménages
 - Taxe d'habitation : 13,47 %
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 7,55 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 16,07 %
- Fiscalité économique
 - Cotisation foncière des entreprises : 21,74 %

En 2019, le produit de la fiscalité directe locale reste stable et s'élève à 15,2 M€.

Les dotations de l'État

Depuis 2014, La CCTC a supporté

une baisse significative de ses dotations, accompagnée d'une hausse continue des prélèvements.

Néanmoins, entre 2018 et 2019, la dotation de l'État a progressé de 9 % grâce à la perception de la dotation d'intercommunalité qui est à nouveau positive et s'élève à 214 k€.

Les prélèvements de l'État restent globalement stables par rapport à l'année passée : 281 k€ au titre de la contribution au redressement des finances publiques (CRFP) et 780 k€ au titre du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Démarches pluriannuelles en matière de finances et de fiscalité

L'année 2019 a conduit la Communauté de Communes à :

- **poursuivre le processus de dématérialisation**, afin de répondre également aux exigences de la DDFIP dans la modernisation des moyens de paiement et, en interne, dans une démarche d'amélioration continue ;
- **poursuivre la maîtrise des charges de fonctionnement**, pour préserver l'autofinancement nécessaire à la réalisation des projets d'investissement, en particulier le projet de nouvelle piscine intercommunale de Cernay, la poursuite du programme d'aménagement du Parc d'Activités Thann-Cernay, les travaux sur les deux lieux de diffusion (Relais Culturel Thann Cernay, Espace Grün) ;
- **poursuivre le pacte fiscal** : l'avenant n°2 a été approuvé en 2017 pour la période 2018-2020. Ce pacte comprend le versement aux communes de fonds de concours pour un montant annuel de 3 282 000 €, la prise en charge d'une part de la contribution qu'elles doivent au titre du fonds de péréquation (FPIC) à hauteur de 217 000 € et la prise en charge par la CCTC de l'instruction des autorisations d'urbanisme, à hauteur de 125 000 € par an ;
- **planifier les principaux programmes d'investissement** sur la dernière année du mandat dans une démarche prospective inscrite dans le projet de territoire.